



L'an deux mille vingt-deux le 22 du mois de septembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux après convocation légale du 16 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : Monsieur RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard
M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGLESCHMITT Agnès - M. FAGOT REVURAT Yannick
Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe
M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS
Magali - M. MATHIEU Denis – Mme HUART Sonia.

Procurations : M. DIEDLER Franck à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. FAUCHEUR Dominique
M. BAUDOIN Cédric à M. L'HUILLIER Nicolas- M. VOINSON Philippe à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombre : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 5

Excusés :

Votants : 44

Date d'affichage : 26 Septembre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

FINANCES

08/09/2022

BUDGET ANNEXE BATIMENT RELAIS 4 – OUVERTURE DE CREDITS

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, rappelle que la vente des trois cellules sur la ZAE de Nomeny est en cours. Il explique qu'actuellement, l'électricité du système d'assainissement autonome partagé avec le bâtiment de l'entreprise SVT, ainsi que l'éclairage du parking, sont raccordés à l'alimentation électrique de ce même bâtiment. Dans le cadre de la vente des cellules, il est nécessaire d'adapter ce fonctionnement en procédant à une ouverture de compteur au nom de la future copropriété. Afin de réaliser les travaux nécessaires pour réaliser le raccordement, il est proposé d'ouvrir des crédits au budget annexe bâtiment relais 4 comme suit :

Section investissement

Opération 9100 – article 2135 + 3 700.00 € HT

L'excédent d'investissement est ainsi ramené à 152 091.88 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, l'unanimité

- **Autorise** l'ouverture de crédits au budget bâtiment relais 4

Section investissement

Opération 9100 – article 2135 + 3 700.00 € HT

L'excédent d'investissement est ainsi ramené à 152 091.88 €



CLAUDE THOMAS
2022.09.27 08:42:40 +0200
Ref:20220926_152801_1-1-O
Signature numérique
le Président